

**DECISION MODIFICATIVE N° 3 : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A
DOMICILE**

DELIBERATION N° 01

Date : SAMEDI 18 JANVIER 2025

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n°3 du budget du SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE a pour objectif d'ajuster les crédits en dépenses et recettes, pour donner suite à la réception de la décision de tarification de la dotation 2024 de l'Agence Régionale de Santé (ARS), donnant au service son budget exécutoire.

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes est joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-625 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 18/01/2025

Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 18 janvier 2025 – 9h15

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 10

Monsieur Dominique BAERT, Président

Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Arlette ROUSSEL

Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Christophe RICCI, Veysal KIRAZ

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 02

Pascal LUCAS

Sarah NEYRINCK

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président